

LE MÉCONTENTEMENT DES RETRAITÉS DOIT ÊTRE ENTENDU

POUR NOUS RETRAITÉS, COMME POUR LES SALARIÉS, CELA NE PEUT PLUS DURER

Ce gouvernement comme le précédent est plus à l'écoute du patronat et des actionnaires que des retraités et des salariés. Notre pouvoir d'achat ne cesse de régresser. Cela fait maintenant 3 ans que nos pensions sont bloquées.

UNIS POUR DIRE CELA SUFFIT, LES RETRAITÉS NE SONT PAS DES NANTIS

Le 1er octobre, plus de 100 000 pétitions ont été remises au président de la République. Cela fait suite aux diverses initiatives unitaires menées dans tout le pays à l'appel des organisations de retraités CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, FGR-FP, Solidaires, LSR, UNRPA.

D'année en année, les réformes Balladur, Juppé, ont été aggravées par les différents gouvernements et le MEDEF ; elles ont porté un coup sévère aux retraités actuels et aux futurs retraités.

Alors que de 2003 à 2010 les pensions progressaient seulement de 11,6 %, l'ensemble des salaires progressaient de 17,1 % et le SMIC (montant minimum pour vivre dignement) de 23,2 %

Depuis 2003 l'écart se creuse entre SMIC et pensions. Des milliers de retraités partis avec une pension égale ou légèrement supérieure au SMIC se retrouvent aujourd'hui largement sous le seuil du salaire minimum.

Près de 250 000 retraités sont pour la 1ère fois contraints de payer la taxe d'habitation. Pour d'autre c'est une augmentation. In fine, ce sont plus de 900 000 nouvelles personnes assujettis à cette imposition. (500€ à 1 000€).

DES MESURES QUI FONT MAL

- ◆ L'allongement progressif de la durée de cotisation de 37,5 années à 42 années en 2023 pour bénéficier d'une retraite à taux plein et report du droit d'accès à la retraite de 60 à 62 ans.
- ◆ Le salaire moyen de référence calculé sur les 25 meilleures années et non plus sur les 10 meilleures années.
- ◆ La revalorisation de la pension faite à partir de l'évolution des prix et non plus à partir de l'évolution générale des salaires.

Un organisme officiel comme le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) a démontré que si globalement le niveau de vie des salariés progresse, celui des retraités stagne, voire régresse. Au fil des années l'écart n'a cessé de s'accroître. Pire, les pensions devraient baisser à partir de 2016, par rapport au revenu d'activité moyen, jusqu'en 2060.

Le MEDEF a obtenu que les pensions complémentaires (ARRCO-AGIRC) soient revalorisées un point de moins que l'inflation et bloquées pour plusieurs années.

DES MESURES FISCALES INJUSTES

Le pouvoir d'achat est aussi amputé par le poids de mesures fiscales comme la suppression de la demi-part fiscale aux parents isolés ou aux veufs et veuves ayant élevé un enfant, l'imposition de la majoration de pension de 10 % pour les retraités ayant élevé au moins 3 enfants, l'instauration de la CASA de 0,3 %... Tout ceci a rendu impossibles des retraité-e-s qui ne l'étaient pas et a fait franchir à bon nombre d'entre eux le seuil qui déclenche le paiement de la redevance TV, des impôts locaux entraînant la suppression des aides diverses...

L'IMPÔT LE PLUS INÉGALITAIRE

La TVA, impôt le plus injuste, pèse lourdement sur le pouvoir d'achat de tous les retraités et encore plus sur les basses pensions. Les dépenses contraintes deviennent une charge insupportable pour les petites pensions (pour les 20 % de ménages aux revenus les plus faibles, les dépenses contraintes représentent 75 % du budget alors que en moyenne, elles pèsent pour 36 % des dépenses).

FEMMES SALARIÉES, RETRAITÉES : LA DOUBLE PEINE

Et les femmes sont très souvent les plus pénalisées. Elles gagnent toujours 27% de moins que les hommes. Elles se retrouvent donc avec des pensions de retraites inférieures de 40% à celles des hommes. La pension moyenne des retraités est de 1 306 € brut par mois (1 642 pour les hommes, mais seulement 993 pour les femmes).

PAS TOUCHE AUX PENSIONS DE RÉVERSION

Sous différents prétextes, notamment celui qu'aujourd'hui les femmes travaillent comme les hommes, certains envisagent de supprimer ou de réduire la pension de réversion! Alors que plus d'une femme sur 4 ne dispose que de la réversion comme seule ressource. Les pensions de réversion concernent 4,4 millions de retraités.

Une étude de la Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse démontre que l'égalité salariale apporterait 5 milliards de ressources supplémentaires au régime des retraites par an dès 2015 et permettrait également aux femmes d'avoir de meilleures pensions !

ON PEUT AUGMENTER LES PENSIONS : C'EST UN CHOIX POLITIQUE

Les exonérations de cotisations sociales patronales coûtent 30 milliards d'euros par an à l'Etat, c'est-à-dire aux contribuables. Et le CICE comme le Pacte de responsabilité aggravent encore cette situation.

Le président de la République s'engage « à alléger les cotisations sociales » des entreprises ; allègement qui augmentera d'autant les profits mais pas les salaires. Quant aux dépenses publiques, elles seront réduites de 50 milliards d'euros en 2017 (18 mds d'économies supplémentaires par an) selon ses récentes déclarations.

Cet argent offert aux actionnaires devrait plutôt servir l'investissement, l'emploi, la sécurité sociale, l'augmentation de nos pensions et salaires, le développement des services publics.

LES RETRAITÉS DOIVENT ÊTRE RECONNUS

Depuis la mise en place de la dernière contre-réforme de 2014, l'évolution des pensions du régime général et de celui de la fonction publique est décidée par le gouvernement seul sur la base d'un rapport du Comité de Suivi des Retraites au sein duquel ne siège aucune organisation de retraités.

Il n'existe aucun lieu, aucune instance qui permette aux retraités de ces régimes, au travers de leurs organisations de négocier ou même simplement d'émettre un avis sur l'évolution des pensions. Les retraités qui sont 16,7 millions (dont 1,1 million perçoit que la réversion) et représentent plus du quart de la population ne peuvent pas rester à l'écart de toute négociation ou consultation sur l'évolution de leur pension.

NOUS EXIGEONS

- l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités ;
- l'augmentation des pensions directes et de réversion pour les femmes et les hommes ; l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète ;
- le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année, prenant en compte l'évolution des salaires ;
- la mise en œuvre au 1er janvier 2016 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale ;
- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.



Ces organisations syndicales et ces associations de retraités appellent à la

MANIFESTATION UNITAIRE,

MARDI 24 NOVEMBRE 14H00,

Place Saint-François-Xavier à PARIS,

vers le Ministère des Affaires sociales et de la Santé